

Olivier Péronnet, Finexsi : « Nous avons un positionnement de spécialiste »

INTERVIEWS 0



Olivier Péronnet est le Fondateur du cabinet d'audit, d'expertise et de conseil financier Finexsi. Il présente son entreprise, sa stratégie de croissance et ses projets pour l'avenir.

Pouvez-vous nous présenter le cabinet Finexsi ?

Finexsi est un cabinet d'audit, d'expertise et de conseil financier fondé en 1997 et qui compte aujourd'hui plus de 50 professionnels expérimentés.

Chaque année, nous travaillons avec plus de 100 clients, notamment des grandes entreprises cotées ou non, des PME et des fonds d'investissement, que nous aidons pour résoudre des situations complexes qui requièrent la mise en commun et la synergie d'expertises financières, juridiques et comptables.

Pour cela, le cabinet est organisé en trois pôles : un pôle audit, transactions et trustee, un pôle évaluation indépendante et attestations d'équité puis un pôle contentieux, arbitrage et médiation. Si l'on s'intéresse aux métiers que nous connaissons bien, nous sommes très familiers de l'industrie, du BTP et des contrats à long terme, de l'énergie, des mobilités, des services de conseil et systèmes d'information, mais également du secteur bancaire et des produits complexes.

Quelle est la stratégie de croissance de Finexsi ?

Nous avons un positionnement de spécialiste. Aussi, notre objectif n'est pas de croître à tout prix mais bien de développer les activités du cabinet de façon cohérente avec l'évolution des besoins de nos clients, pour continuer à les servir avec le niveau d'excellence qu'exigent les missions qui nous sont confiées, souvent avec des enjeux importants. Avec une croissance régulière, notre priorité est de continuer à élargir le champ de nos interventions en nous appuyant sur nos expertises existantes.

Aujourd'hui, Finexsi est titulaire d'une centaine de mandats de commissariat aux comptes avec notamment plusieurs sociétés cotées des compartiments B et C d'Euronext, dans tous secteurs d'activité de l'industrie et des services. Le récent recrutement d'Olivier Roussel à la tête de ce pôle a vocation à renforcer cette activité pour développer le spectre de nos missions, notamment en matière de conseil et d'accompagnement des directions financières et de conduite du changement.

Le cabinet s'est également illustré à plusieurs reprises au cours des dernières années dans d'importantes missions d'expertise indépendante – Altran, Christian Dior, Euler Hermes Group, Zodiac ou encore, Euro Disney – et de commissariat à la fusion – CNP La Banque Postale, Affine STE, Westfield-Unibail-Rodamco, Alstom Siemens, Sopra Steria notamment. Conforter la reconnaissance de Finexsi dans ces domaines constitue donc naturellement un axe de développement prioritaire.

Enfin, déjà très actifs dans le domaine du contentieux et de l'arbitrage, y compris sur des opérations transnationales, nous allons accélérer et renforcer notre présence sur ce type de missions à l'international.

Quels sont les projets du cabinet pour l'avenir ?

Notre priorité consiste à fournir à nos clients une expertise de haut niveau afin de proposer la meilleure prestation possible en adéquation avec leurs besoins. C'est ce qui nous permet aujourd'hui d'être reconnus dans le milieu professionnel pour la qualité et la pertinence de nos interventions. Pour maintenir ce haut niveau d'exigence, nous avons deux enjeux prioritaires.

Le premier repose sur le fait de recruter les meilleurs talents pour renforcer nos équipes. Cela passe évidemment par un haut niveau d'exigence dans la recherche de profils qualifiés qui nous rejoignent, mais aussi par une implication très importante du cabinet dans leur formation et le développement de leur parcours professionnel pour en faire de véritables experts.

Le second, en lien direct, est de rester à la pointe de notre métier au niveau doctrinal pour garantir à nos clients des prestations se fondant sur les meilleures pratiques et standards internationaux, et d'apporter une réelle vision critique et objective. C'est notamment la raison pour laquelle nous sommes très impliqués, outre dans l'expertise de justice, dans les différents comités et groupes de travail, que ce soit en France – AMF, APEI, SFEV – mais aussi à l'international à travers l'IVSC.

Propos recueillis par Hugues Robert (@HuguesRob)